

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 34

Artikel: Soucis d'un marchand de vins
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191179>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mais, ce qui est piquant, c'est la façon dont on procède aux élections. Les circonscriptions électorales ont une étendue considérable, les intempéries rendent les voyages pénibles. On ne peut donc assigner à chaque électeur une date fixe pour venir au chef-lieu déposer son bulletin. Alors, on vote quand on peut. L'urne électorale est confiée à un des habitants les plus respectés. Quand quelque pêcheur ou quelque fermier passe près de la demeure de celui qui en a la garde, il entre et accomplit ses devoirs de citoyen.

Le gouvernement danois nomme des juges pour la colonie, mais ils ont si rarement l'occasion de fonctionner, qu'il n'y a pas même de Palais de Justice. On ne peut vraiment qu'éprouver de la pitié pour cette population très bonne, de mœurs douces, qui vit résignée dans ce pays sauvage, sans songer à l'émigration, et en s'accommodant de la dure destinée qui leur est faite au milieu des glaces, tandis que le sol tressaille sous ses pieds d'une façon menaçante !

Mesdames. — Pas de nouveautés en ce qui concerne les grandes lignes de la mode, nous dit l'*Estafette* de Paris ; on annonce pourtant que les jupes rondes, froncées à la taille, commencent à ne plus se borner à un rang de froncés, mais que l'on en fait trois, quatre, cinq, jusqu'à sept, placés à trois ou quatre centimètres les uns au-dessous des autres. Ces froncés sont rendus très élégants si on leur donne la forme nid d'abeilles, ce qui se fait en les contrariant.

Les corsages froncés, qui se multiplient sous toutes les formes et sont d'ailleurs fort gracieux, ont l'avantage de supprimer les accessoires imposés jadis par les couturières ; l'ampleur élégante des draperies froncées, mises en la bonne place, remplace avantageusement tous les capotonnages d'autan.

Une des plus heureuses dispositions parmi ces corsages froncés est le corsage froncé à la vierge ou coulissé pour le corsage décolleté, et le corsage montant, sans pincés, fermant derrière, froncé, ou plutôt pincé au milieu de la poitrine et dans l'emmanchure, ne laissant d'ampleur que pour la forme du gousset.

La manche très bouffante pour le costume de ville est toujours fort à la mode. On ne la met pas avec toutes les formes de corsages, chacun d'eux ayant son style ; elle va très bien avec la jupe ronde plissée accordéon, la ceinture et le corsage Restauration ; ce genre amincit beaucoup la taille.

* * *

Une tentative de nouveau en matière de chapeau, c'est-à-dire une énormité : le chapeau plat et carré. En voici le modèle, par acquit de conscience, mais sans aucune approbation :

C'est un grand plateau carré en paille d'Italie, bizarrement corné, drapé, chiffonné. Un simple velours noir autour de la tête, et une guirlande d'edelweiss de velours blanc au cœur d'or, une mignonne guirlande épanchant ses jolies fleurs du souvenir et de la fidélité jusque sur l'avant que fait le chapeau sur le devant.

Soucis d'un marchand de vins.

Un spéculateur chargé d'une quantité considérable de vins vieux ne voyait pas sans une sérieuse inquiétude la belle poussée de la vigne, qui faisait espérer une abondante récolte. Une baisse très forte sur les prix était imminente, et notre marchand de vins n'en dormait pas depuis une quinzaine. Un seul espoir lui restait : une gelée, une de ces gelées de printemps qui détruisent, en quelques heures, toutes les ressources du vigneron.

Chaque soir, il trempait, dans le bassin de son puits, un drap de lit qu'il allait étendre ensuite sur le bord de sa véranda, espérant toujours qu'un beau matin, le drap gelé par une nuit froide, lui annoncerait le fléau qui devait le sauver en maintenant les prix.

La domestique, tout récemment arrivée dans la maison, avait remarqué l'air inquiet de son maître, mais ne comprenait absolument rien à l'histoire du drap mouillé étendu sur la véranda.

Un soir, le marchand de vins lui dit : « Marguerite, chaque matin, dès que vous serez levée, vous irez voir si le drap est pris. S'il est pris, frappez à ma porte et avertissez-moi... N'oubliez-pas ! »

La bonne fille, timide et soumise, promit de se conformer à cet ordre qui lui paraissait néanmoins singulièrement bizarre.

Deux voisins, deux espions, au courant de ce qui se passait, virent là l'occasion d'une jolie farce.

La nuit suivante, ils enlevèrent le drap.

Vers 6 heures du matin, fidèle à sa mission, Marguerite court sur la véranda : le drap avait disparu. Revenant sur ses pas, elle va immédiatement réveiller son maître en lui criant :

— Monsieur ! Monsieur !... le drap est pris !

— Ah ! bien, merci, Marguerite, je vais me lever.

On devine le reste.

La petite ville de Martigues (Bouches-du-Rhône) a pris dernièrement l'initiative d'une fête de charité au profit des victimes de St-Etienne et

de Terre-Neuve. Une des parties les plus touchantes du programme a été la lecture d'une pièce de vers de circonstance, dans lesquels l'auteur, Charles Maurras, déplore ces catastrophes qui ont éclaté en pleine Exposition, parmi les fêtes triomphales de la science et du pouvoir humain :

« Elles témoignent, ces victimes
» de St-Etienne et de Terre-Neuve,
» que ni la mer ni la terre ne sont
» encore domptées absolument ; les
» hommes sont toujours des frères
» dans la douleur. »

Voici les deux dernières strophes de cette ode admirable, s'adressant aux demoiselles chargées de la quête :

Et c'est pourquoi je vous propose,
Au nom de la fraternité,
D'arborer la plus fraîche rose
A votre corsage d'été ;
Et, de familles en familles,
O merveilleuses jeunes filles,
De quêter avec vos vingt ans,
Avec vos yeux de violettes,
Pour l'orphelin des goélettes
Et des puits de mine croulants.

Et vous tendrez vos aumônières,
Vous, si belles, si simplement,
Que les bourses d'or tout entières
S'y videront en un moment :
L'or, l'argent et les pièces viles
S'élèveront en longues piles,
En arceaux luisants vers le ciel :
Et nous ferons de ces oboles
Une tour aux pieux symboles,
Plus haute que la tour d'Eiffel !

Les Orphéons. — Origine de ce mot. — Aussitôt après que la loi de 1832 eut en quelque sorte créé l'instruction primaire en France, des hommes éminents demandèrent qu'on y ajoutât l'enseignement du chant, dans le but de répandre le goût du beau.

La réalisation de cette idée fut due à Wilhelm, dont la méthode faisait disparaître la plupart des difficultés premières. C'est en 1833 qu'il commença à l'appliquer dans les écoles. A la fin de l'année, il réunit les groupes qu'il avait instruits séparément, afin d'avoir un ensemble d'exécutants, et il appela cette réunion « orphéon » — du nom d'Orphée, le dieu de la musique.

Depuis lors, on désigne sous l'appellation d'« orphéon » un ensemble de choristes qui exécutent des chants sans accompagnement.

On voit que les sociétés orphéoniques sont tout simplement une extension des cours de chant introduits dans les écoles par la loi de 1832.

Onna crouie leinga.

— « Volliäi-vo que vo montréyo cein que y'a dè meillão et dè pe crouïo